

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2006 - Convocation du 16/03/2006
Compte rendu affiché le : 31/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	23

Présents : M. LAFFLY; M. FAURE; M. CHATUT; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme DESVIGNES (pouvoir à Mme MARMONIER); Mme WYMANN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme BOUHEY (pouvoir à M. GONDELAUD)

Absents excusés : M. POINT; Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Compte de gestion 2005

Le compte de gestion du comptable public retrace la totalité des opérations effectivement réalisées pour le compte de la commune.

Le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable doivent être conformes. C'est le cas pour l'exercice 2005.

Lors de la Commission municipale des Finances en date du 20 mars 2006, la conformité des deux documents a été constatée avec des résultats identiques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Compte Administratif 2005,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2004, celui des titres de recettes émis et celui de tous les paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 01/01/2005 et le 31/12.2005, journées complémentaires comprises,
- **ADOpte le compte de gestion 2005 dressé par le comptable public de la commune**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 mars 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/04/2006
Publication ou affichage du 06/04/2006
Paul LAFFLY,
Maire*